



23-24

APEMH

RAPPORT D'ACTIVITÉS



Rapport d'activités

2023-2024

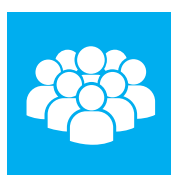


Sommaire



APEMH

Présentation générale	4
Mot du Président	6



Fondation APEMH 9

Les partenaires et affiliations	12
Chantiers et mises en service	13
Autoreprésentation	14



APEMH Hébergement et Services asbl 17

Hébergement et Accueil de Jour

Structures de logement	18
Structures d'accueil de jour	20

Les services

SEAI Topolino	22
SEAI Kokopelli	24
CARR-Sud et CARR-Nord	26
INCLUSO - Centre de Ressources Pédagogiques et Formatives	28
SCAF - Service spécialisé d'accompagnement et de soutien à la parentalité	30
Centre Ressources Parentalité	32
Maison d'accueil mère-enfant	34
Zentrum fir selbstbestimmt Liewen	36
AKTIFF	38
ETAP - Développer ensemble des perspectives	40
EVA - École de la Vie Autonome	42
SAS - Service d'Accompagnement et de Suivi	44
UFEP - Unité de formation continue	46
Klaro	48



APEMH Formation et Travail asbl 51

Les Centres de Propédeutique Professionnelle (CPP) 52



APEMH Société Coopérative 55

Les structures de travail 56



APEMH Home Service asbl 59

SeSAD - Service de Soutien et d'Aide à Domicile 60



Projets Erasmus + 63

Développement des compétences professionnelles dans l'économie sociale et solidaire 64

Projet - SMILE 65



L'APEMH en chiffre 67

Les bénéficiaires des structures et services de l'APEMH 68

Les salarié(e)s de l'APEMH 70

Contacts 72

Présentation générale



Qui sommes-nous ?

L'APEMH est une association luxembourgeoise **créée en 1967** par des parents d'enfants vivant avec un handicap intellectuel.

Depuis plus de 55 ans, en tant qu'association créée par des familles, nous plaçons la **qualité de vie** des personnes en situation de handicap intellectuel **au coeur de nos actions**.



Une société inclusive et solidaire donne accès au choix et aux droits fondamentaux en offrant un **large éventail de solutions aux personnes en situation de handicap intellectuel et à leurs familles**, quel que soit leurs parcours, âge et expériences de vie.



Pour concrétiser cette vision, l'APEMH :

- Favorise **l'inclusion** des personnes en situation de handicap intellectuel au sein de la société
- Positionne **la parole et les droits** des personnes au coeur de ses actions
- Propose une image inspirante du handicap intellectuel à travers des **projets innovants** menés de façon co-productive

Nos missions

- Proposer des **structures et services adaptés aux besoins évolutifs** des personnes en situation de handicap intellectuel
- Contribuer activement à la **défense des droits et des intérêts** des personnes en situation de handicap intellectuel



Gouvernance

Pour répondre de façon ciblée aux **besoins évolutifs** de ses groupes cibles, l'APEMH s'est développée au fil des ans à travers **différentes entités juridiques** avec des missions spécifiques. Les **sept entités juridiques** en place actuellement sont gérées par des conseils d'administration distincts.

Nos valeurs



Fondation APEMH - 1985

Représentation des intérêts des usagers et de leurs familles et coordination des différentes entités juridiques.



Société Coopérative - 1987

Promotion de toutes les activités d'exploitation et de commercialisation de produits.



Formation et Travail asbl - 1996

Gestion des structures de formation et de travail.



Hébergement et Services asbl - 2007

Gestion des structures d'accueil et des services aux personnes en situation de handicap et à leurs familles.



Home Service asbl - 2007

Gestion d'un réseau d'aides et de soins spécialisé « handicap » dans le cadre de l'assurance dépendance.



Parents et Familles asbl - 2019

Plateforme d'échange pour parents et familles.



Immosoc asbl - 2022

Construction, acquisition et gestion locative de logements abordables.

Mot du président



Romain KRAEMER
Président de la Fondation APEMH

Consolider, développer, innover, réussir.

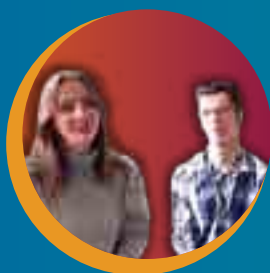
Ces quatre verbes caractérisent parfaitement la contribution de l'APEMH, depuis de nombreuses années, dans le domaine des services aux personnes en situation de handicap intellectuel.

Au fil des ans, lors de la publication du rapport d'activités annuel, force est de constater que les objectifs que l'APEMH se fixe sont régulièrement atteints voire dépassés et que l'innovation reste un moteur motivant pour tous les acteurs impliqués, collaborateurs encadrés et encadrants tout comme la direction et l'administration.

C'est dans le domaine des structures de logement notamment que les réponses de l'APEMH sont les plus innovantes voire visionnaires. Si des structures classiques avec des groupes de vie restent hélas toujours nécessaires au vu des différents degrés de handicap à prendre en charge, l'APEMH s'efforce de proposer pour ses nouvelles

structures de logement, des réponses plus individuelles avec des unités pour une ou deux personnes. Le but est d'offrir à la personne accueillie la plus grande autonomie possible dans des conditions optimales de sécurité et de soutien. **L'autonomie sécurisée**, avec comme objectif une plus grande intégration et inclusion dans la société dite « normale », est en plein développement pour toutes les tranches d'âge. Les projets de Vianden et de Bertrange avancent bien et de nouveaux projets se concrétisent à Wormeldange ou sont en phase de planification à Beidweiler et à Houschterdéckt.

Au niveau des Ateliers de l'APEMH, **Limpach** commence à atteindre son régime de croisière avec une offre de services et de produits qui ne cesse de se diversifier. **Bettange-sur-Mess et Hosingen** fonctionnent à plein régime mais souffrent d'un manque de place chronique pour pouvoir développer



Résidence Bieleles



bit.ly/49tcreF



Résidence Diddeleng



bit.ly/3TQmPbE



Résidence Dikrech



bit.ly/3Twnkq1



WG Nidderkuer



bit.ly/43Fo1ID



leurs capacités d'accueil de travailleurs en situation de handicap intellectuel. Les Centres de propédeutique professionnelle (**CPP**) ont également atteint leurs limites d'accueil. Des solutions sont à l'étude et, avec l'aide des ministères concernés, devraient à moyen terme aboutir à augmenter les capacités d'accueil tout en améliorant les conditions de travail.

En ce qui concerne les Services que l'APEMH est en mesure de proposer aux personnes en situation de handicap et à leurs familles il est important de signaler que dans ce domaine, beaucoup de nouveaux concepts ont été développés par l'APEMH et ont été adoptés au niveau national et européen.

Un tout nouveau service d'intervention précoce auprès de très jeunes enfants vient de démarrer pour compléter l'offre de l'APEMH pour tous les âges.

Un projet-pilote à caractère pédagogique très important est actuellement en phase

de développement et concerne les **médias sociaux**. Comme tout un chacun, les personnes en situation de handicap intellectuel sont confrontées et exposées aux risques et aux dangers de ces plateformes qui prennent de plus en plus de place dans nos vies de tous les jours. Cette population aux capacités cognitives diminuées est plus exposée aux dangers de manipulation inhérents à ces médias. Le but de ce projet-pilote de l'APEMH est de sensibiliser et former les personnes en situation de handicap intellectuel à l'utilisation en toute sécurité de ces nouvelles formes de communication.

Confiance et conviction continuent de nous animer pour l'avenir afin de nous permettre d'assurer avec succès nos missions vis-à-vis des personnes en situation de handicap intellectuel pour qui l'APEMH est fière de pouvoir porter la responsabilité.



bit.ly/3PzRYxi



Créée en 1985 pour répondre
à un besoin d'élargissement
des missions et des possibilités
qu'offrait jusque-là le statut d'asbl,
et pour représenter les intérêts
des usagers et
de leurs familles.



Fondation APEMH



Les missions

Statuts : objet de la Fondation A.P.E.M.H.

Art. 1. La Fondation a pour objet d'établir, de maintenir et de renforcer les contacts entre les parents et les responsables d'enfants et d'adultes mentalement handicapés et de les aider dans la lourde tâche d'éducation desdits handicapés ; d'améliorer et d'étendre les conditions d'accueil, d'éducation, de formation, de réadaptation et d'intégration sociale et professionnelle des enfants et adultes mentalement handicapés. Cet objet sera notamment réalisé :

- a) par la création, la construction et la gestion d'infrastructures adaptées aux besoins spécifiques des enfants et des adultes mentalement handicapés ;
- b) en favorisant l'intégration dans la société des enfants et des adultes mentalement handicapés ;
- c) par la formation du personnel nécessaire à l'encadrement des handicapés mentaux ;
- d) par la création et la gestion de tous services nécessaires à la formation et la réadaptation physique, morale et culturelle des handicapés mentaux ;
- e) par la recherche et le maintien de contacts étroits avec les centres d'éducation, les autorités compétentes et tout autre organisme national et international s'occupant des problèmes de la déficience mentale.

La Fondation mettra plus généralement en valeur tous moyens propres à concourir aux buts définis ci-dessus, mais il ne pourra posséder en propriété ou autrement que les immeubles nécessaires pour réaliser les objets en vue desquels il est formé.

La Fondation pourra réaliser ses objets avec le concours et par l'intermédiaire de l'Association sans but lucratif « Association des Parents d'Enfants Mentalement Handicapés » (A.P.E.M.H.) ou par d'autres organisations poursuivant des buts identiques.





1973-2023 : 50 années d'éducation et de formation à l'APEMH

Après l'ouverture en décembre 1972 du premier centre d'accueil pour personnes en situation de handicap au Nossbiert, en janvier 1973 commence à fonctionner un groupe scolaire, dénommé **groupe de rééducation sociale et spécialisée**.

Ce groupe scolaire a son importance, vu qu'il n'existait à cette date pas d'obligation scolaire pour des personnes « *atteints d'infirmités intellectuelles* ». Dans cette même année commençait également à fonctionner **l'Institut Médico-Professionnel (IMPro)** suivi par les premiers Ateliers au Nossbiert.

Un petit rappel historique jusqu'en 1994

La **loi du 10 août 1912** sur l'organisation de l'enseignement primaire stipulait dans son premier article : *Tout enfant âgé de six ans révolus au 1^{er} novembre recevra, pendant sept années consécutives, l'instruction dans les matières énumérées à l'art. 23 de la présente loi...*

Mais dans l'Art. 2.

Ne sont pas soumis aux prescriptions de l'art. 1er ci-dessus les enfants atteints de graves infirmités physiques. Les enfants atteints d'infirmités intellectuelles ne sont pas admissibles à l'école.

Il fallait attendre la **loi du 13 mars 1973 portant création des services d'éducation différenciée**

Art. 1er.

L'Etat veille à ce que tout enfant qui, en raison de ses particularités mentales, caractérielles ou sensorielles, ne peut suivre l'enseignement ordinaire ou spécial, reçoive dans le cadre de l'éducation différenciée, l'instruction que requièrent son état ou sa situation.

Les enfants visés à l'article 1er ci-dessus sont soumis à l'obligation scolaire. Ils suffisent à cette obligation soit en fréquentant l'un des instituts, soit en bénéficiant de l'un des services cités à l'article 2, ou encore en fréquentant un autre institut au Grand-Duché ou de l'étranger.

Même si la loi de 1973 a le mérite d'introduire l'obligation scolaire obligatoire pour tous les enfants, elle suggérait pour les enfants à besoins spécifiques l'éducation différenciée de préférence à celle de l'intégration scolaire. Ce n'est qu'après **la loi du 28 juin 1994** modifiant et complétant les lois modifiées de 1912 et celle de 1973 que s'offrait la possibilité aux enfants affectés d'un handicap à participer à l'enseignement ordinaire et à l'intégration scolaire.

Art. 2.

La loi modifiée du 14 mars 1973 portant création d'instituts et de services d'éducation différenciée est modifiée comme suit : *L'Etat veille à ce que tout enfant qui est soumis à l'obligation scolaire et qui en raison de ses particularités mentales, caractérielles, sensorielles ou motrices ne peut suivre l'instruction ordinaire ou spéciale et qui a des besoins éducatifs spéciaux reçoive, soit l'instruction appropriée dans un centre ou institut de l'éducation différenciée, soit l'aide et l'appui individualisés par un service de l'éducation différenciée dans le cadre d'une classe de l'éducation préscolaire ou d'une classe de l'enseignement primaire.*

Les partenaires et affiliations

Les amicales

Deux amicales (l'Amicale « Amitié 81 » de Mondorf et l'Amicale Sportive du Centre Nossbiert « Go-Run ») opèrent actuellement en faveur des personnes en situation de handicap intellectuel.

Le « Go-Run » s'est spécialisé dans l'organisation de diverses activités sportives (Marche populaire, etc.) et est membre du FLMP (Fédération Luxembourgeoise de Marche Populaire asbl).

Au centre des préoccupations de ces amicales se trouvent les besoins, les désirs et les intérêts inclusifs des personnes en situation de handicap intellectuel. Dans ce sens, leurs activités ont pour but de promouvoir et de soutenir l'effort d'inclusion sociale entrepris par la Fondation APEMH.

Les Amicales organisent au cours de l'année des manifestations de tous genres. Ces manifestations permettent de faire connaître au grand public la situation des personnes en situation de handicap intellectuel. Elles sont également une source de revenus permettant l'organisation de loisirs en commun.

Affiliations au niveau national

- À la **FEDAS**, Fédération des acteurs du secteur social Luxembourg
- À la Confédération luxembourgeoise des prestataires et ententes dans les domaines de Prévention, d'Aide et de Soins aux personnes dépendantes «**COPAS**»
- À l'Association Nationale des Communautés Éducatives «**ANCES**»
- À «**INFO-HANDICAP**»
- À l'**ULAL** - Union Luxembourgeoise d'Aide au Logement
- À l'**ULESS** - Union Luxembourgeoise de l'Economie Sociale et Solidaire asbl

L'APEMH est active dans **plusieurs plateformes de la FEDAS :**

- plateforme Handicap
- plateforme Aide à l'Enfance et à la Famille
- plateforme Services d'éducation et d'Accueil
- plateforme Economie sociale et solidaire
- plateforme Formation continue

Affiliations au niveau international

- À la Confédération des Organisations Familiales de l'Union Européenne «**COFACE**» et à «**COFACE Handicap**»
- À la Ligue Internationale des associations pour les personnes handicapées mentales «**ILSMH**»
- À l'Association Européenne des organisations des personnes handicapées mentales et de leurs familles «**INCLUSION EUROPE**»
- À l'Action Européenne des Handicapés «**AEH**»
- À l'Association de Recherche et de Formation sur l'Insertion en Europe «**ARFIE**»
- À l'«**EAMHID**» - European Association for Mental Health in Intellectual Disability
- Au «**Netzwerk Persönliche Zukunftsplanung e.V.**»
- Au **Netzwerk Leichte Sprache e.V**

Chantiers et mises en service



Les travaux de la structure de logement à Neidhausen seront finalisés pour juillet 2024.



Construction d'appartements individuels et de bureaux à Hoscheid-Dickt.



Les appartements à Bertrange seront prêts à être occupés début juillet 2024.



Construction de logements à loyer abordable à Vianden.



Construction d'un nouvel atelier à Bettembourg



Finalisation des Ateliers à Limpach et ouverture officielle mi 2024.



Extension de l'Accueil de Jour au Nossbiert.



Mise en service du Zentrum für selbstbestimmt Leben à Esch en septembre 2023.

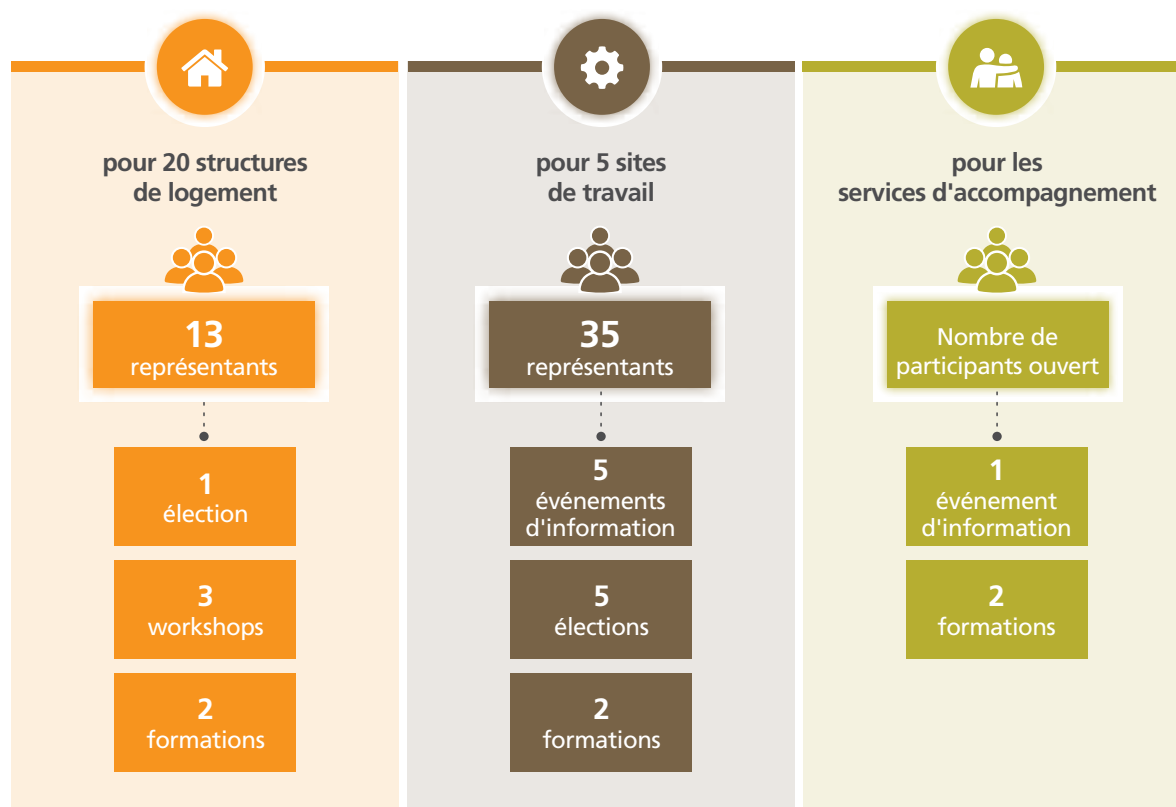
Autoreprésentation

Les missions

Le concept d'autoreprésentation vise à mettre l'accent sur le fait de parler pour soi-même. Dans le projet d'autoreprésentation de l'APEMH, il s'agit de représenter les intérêts internes de l'organisation. La répartition des autoreprésentants s'adapte à la structure de l'organisation. Celle-ci se subdivise en logement, travail et services d'accompagnement.

- Donner la parole aux personnes en situation de handicap,
- Participation,
- Consultation d'expertise.

En 2023





Projets réalisés en 2023



- Élections des représentants des salariés. Une journée d'élection a été organisée sur chaque site pour désigner les autoreprésentants du département travail.
- Désignation des rôles du conseil des résidents du département logement.



Formation des autoreprésentants. Deux modules de formation continue ont été proposés aux autoreprésentants :

- Séminaire sur le courage en collaboration avec www.schritte.at.
- Faciliter la communication.



Workshops et participation aux groupes de travail de l'APEMH.

Les projets 2024/2025

- Projets européens Erasmus +.
- Visibilité du projet.
- Formation des autoreprésentants.
- Coopération transversale entre les différentes représentations.



Créée en 2007 pour assurer
la gestion spécifique des structures
d'accueil et des services aux
personnes en situation de
handicap et à leurs familles.



APEMH

Hébergement et Services asbl



Structures de logement

Les missions

Les structures de logement offrent un **lieu de vie** à des personnes en situation de handicap intellectuel de **tous les âges** et de **toutes formes** de handicap intellectuel.

L'accompagnement y est assuré 365 jours par an, 24h/24. L'accompagnement proposé aux personnes s'inscrit dans une démarche de **qualité de vie**, en promouvant **l'autonomie et la participation** de chacun. Un **projet de vie établi en coproduction** avec la personne accompagnée fixe le cadre de son accompagnement.

En 2023





Projets réalisés en 2023



Ouverture Résidence Bertrange II comprenant 1 studio et 2 appartements dont 1 place pour personnes à mobilité réduite. La capacité d'accueil totale est de 5 colocataires. Il s'agit de l'annexe de la Résidence Bertrange dont le service ouvrira en 2024.



Réalisation du projet stratégique 2024-2028, fruit d'un travail pluridisciplinaire. Il sert de fil rouge pour les professionnels. Les axes de travail et objectifs définis visent un accompagnement de qualité répondant aux besoins de notre public.



Préparation de repas Smooth Food, concept nutritionnel moderne, pour les personnes ayant des difficultés de mastication et de déglutition/dysphagie. Les repas Smooth Food favorisent l'inclusion, apportent une haute qualité gustative et nutritionnelle.

Les projets 2024/2025

- Ouverture fin 2024 d'une structure de logement à Vianden pour 6 locataires : 4 en « autonomie sécurisée » et 2 en « colocation inclusive ».
- Conception d'un dispositif de suivi et de soutien adapté aux événements éprouvants vécus par les collaborateurs sous la forme d'un plan d'urgence et de suivis des événements. Les entraîneurs Prodema® se formeront à la « prise en charge collégiale de première ligne ».

Structures d'accueil de jour

Les missions

L'accueil de jour s'adresse aux **adolescents et adultes de 16 à 65 ans**. Il offre un lieu de vie adapté, sécurisé, et propose un accompagnement personnalisé aux personnes accueillies à la journée. Les objectifs sont :

- Permettre aux personnes de **rester dans leur cadre de vie habituel**, tout en **soulageant la famille** pendant la journée,
- **Maintenir et développer les acquis et l'autonomie**,
- Contribuer au **bien-être** et à la **qualité de vie**,
- **Faciliter et préserver l'intégration sociale**.

En 2023





Projets réalisés en 2023



Projet Eden Europa

Deux artistes ont donné aux usagers et enfants du Kokopelli la possibilité de se mouvoir librement dans la nature au son de la contrebasse. Une expérience artistique et humaine qui allie art, nature et lien social.



Chiens de traîneau Ellergronn

Les usagers sont emmenés sur les traces des chiens de traîneau. Une expérience en pleine nature, immersive, en compagnie des chiens pour vivre de nouvelles sensations corporelles.



Tous les jeudis après-midi, un groupe du SAJ Mondorf se rend à l'**école de musique d'Altwies**. La pratique musicale entraîne des réponses variées, avec des effets positifs sur le plan physique, émotionnel, cognitif et comportemental.

Les projets 2024/2025

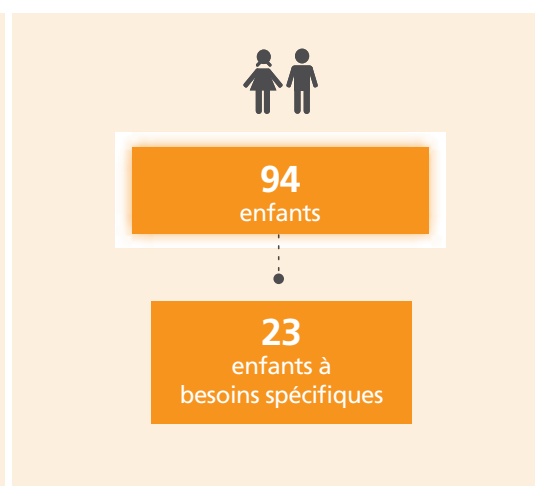
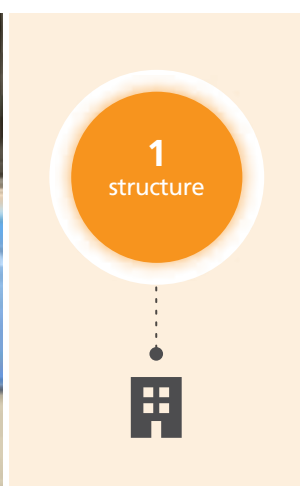
- Mettre en œuvre l'idée de projets transgénérationnels en collaboration avec des structures internes (CARR, Kokopelli, Topolino).
- Favoriser les rencontres entre les usagers des différentes structures de jour dans le but d'améliorer la qualité de vie sociale. Continuer à participer collectivement à des projets inclusifs. Promouvoir l'égalité à la participation des usagers à la vie sociale.

Les missions

Le Service d'Education et d'Accueil Inclusif Topolino offre un service d'accueil pour enfants non scolarisés âgés de 2 mois à 4 ans. Les objectifs du service sont :

- Concilier vie **familiale et professionnelle**,
- Donner l'opportunité à tous les enfants d'**apprendre la vie en collectivité**,
- **Promouvoir l'épanouissement** et l'éducation non-formelle de **TOUS les enfants**, qu'ils présentent des besoins spécifiques ou non.

En 2023





Projets réalisés en 2023



Le concept du « Fait main » avec du matériel de récupération : Nous avons permis aux enfants la liberté d'être créatif avec du matériel de récupération. Nous avons créé un partenariat avec le centre Formida.



Le concept de l'observation et la documentation : Nous avons créé un outil « déroulement de la journée ». Il nous aide à observer les moments clés de la journée pour les adapter aux besoins des enfants. L'idée est de donner la participation à chacun.



Le concept semi-ouvert : L'équipe éducative a réfléchi sur l'aménagement éducatif des espaces, afin que les enfants puissent choisir autant que possible le lieu, le partenaire de jeu et le matériel.

Les projets 2024/2025

- Développer notre concept « L'art de vivre ensemble » : L'objectif est de permettre aux enfants, parents et éducateurs de s'ouvrir davantage à la diversité culturelle en créant divers projets centrés sur l'art. Nous souhaitons écrire le « CONTE TOPOLINO » avec la participation des parents.

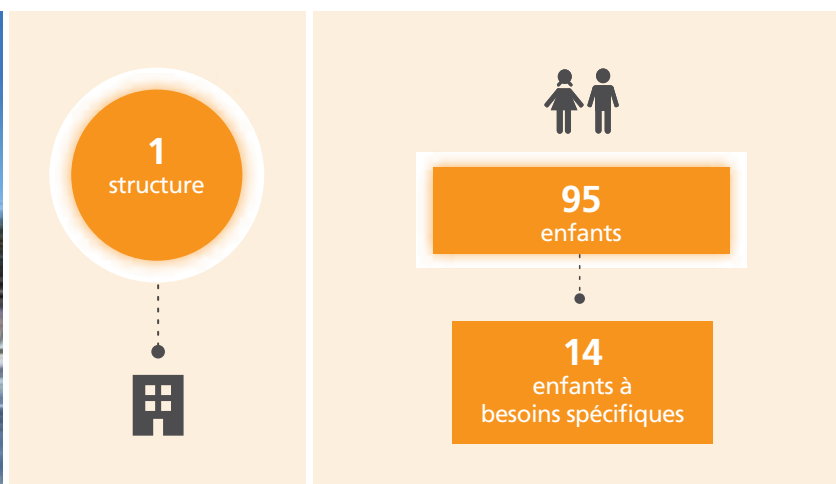
SEAI Kokopelli

Les missions

Le SEAI Kokopelli est un service d'éducation et d'accueil inclusif pour enfants non scolarisés mettant en application l'approche de l'**inclusion** ainsi que l'approche de la **pédagogie en nature**. Les objectifs du service sont :

- Concilier vie **familiale et professionnelle**,
- Donner l'opportunité à tous les enfants d'**apprendre la vie en collectivité**,
- **Promouvoir l'épanouissement** et l'éducation non-formelle de **TOUS les enfants**, qu'ils présentent des besoins spécifiques ou non,
- Vivre la vie d'une **crèche de forêt**.

En 2023





Projets réalisés en 2023



Les « **bonnes** » relations avec les parents étaient au cœur des projets 2023. Les différentes réunions de l'arrivée de l'enfant à son départ vers l'école sont maintenant bien instaurées. Le suivi de ces différentes réunions est également installé.



Le concept « **extérieur** » a continué d'être développé avec la participation active des parents dans la forêt, autour du feu, au marché d'hiver. Nous avons été formés lors de notre journée pédagogique sur le thème de la forêt par 2 de nos collègues.



Le **Journal de Bord** est un outil pédagogique mis en place par le Ministère. L'équipe a été éveillée à son importance.

Les projets 2024/2025

- 2024 sera l'occasion de repenser l'inclusion par la forêt. Comment par nos sorties journalières peut-on offrir un soutien émotionnel à chaque enfant.
- Nous ferons également le tour de tous nos projets pour en comprendre les buts et les adapter aux besoins de tous afin de rester dans l'approche inclusive.
- L'autonomie sera retravaillée avec l'aménagement intérieur de nouveaux vestiaires.

CARR-Sud et CARR-Nord

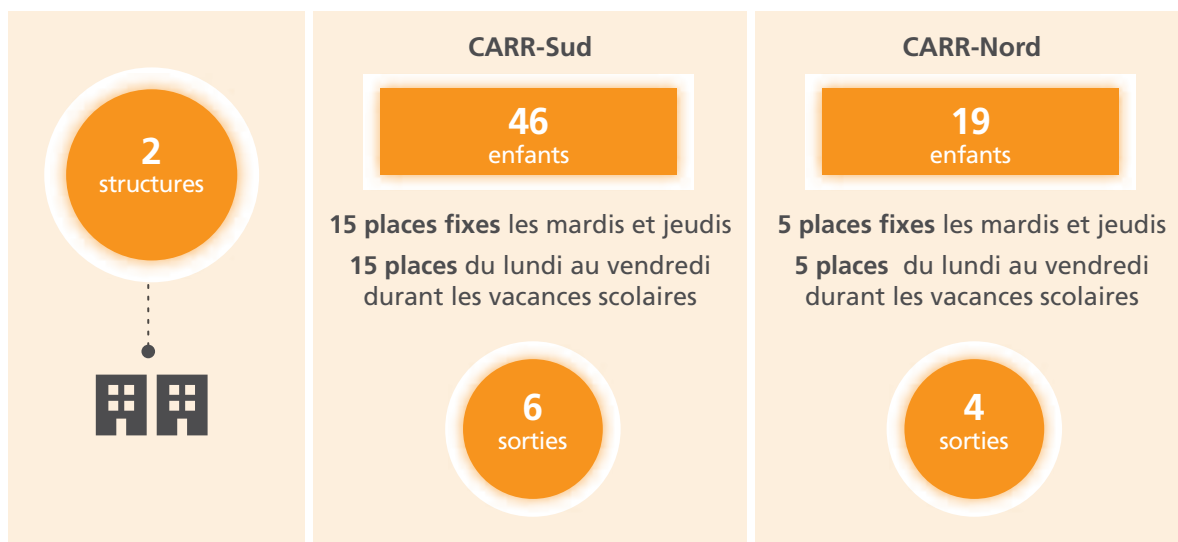
Les missions

Le CARR s'adresse aux **enfants et adolescents scolarisés âgés de 4 à 16 ans**, présentant des handicaps associés ou non à des comportements défis ou à d'autres types de déficiences. Les services CARR offrent une **prise en charge complémentaire en dehors des périodes scolaires et des moments familiaux**, en privilégiant des **moments de loisirs en communauté**.

Les objectifs :

- Offrir un accueil personnalisé,
- Favoriser l'interaction sociale,
- Offrir des moments de répit aux familles.

En 2023



En juillet 2023 nous avons fêté les **10 ans du CARR-Nord** et en octobre les **25 ans du CARR-Sud**.





Projets réalisés en 2023



Dans la continuité « pour une vie en groupe plus autonome » : le groupe ADOS a élargi son champs d'action en donnant plus de responsabilités à chacun, en cultivant les ressources de chacun et ce pour gagner, au quotidien, en autonomie.



Projet intergénérationnel au Nossbiert avec le groupe des Zig-zag : permettre un échange entre les adultes et les enfants du site tout en profitant des concerts proposés par la fondation EME et de clôturer le récital par un goûter de partage.



Projet de décoration de Clervaux : le CARR-Nord participe durant toute l'année à la décoration de la commune, pour le printemps, l'été, Halloween au château et Noël, cela permet une belle visibilité du CARR dans le village de Clervaux.

Les projets 2024/2025

- **« L'année au fil des saisons » :** accompagner tout ce qui apporte du changement en découvrant les trésors de la nature.
- **« 1 pas vers ma vie de jeune adulte » :** avec l'acquisition d'un local situé en ville, les jeunes profitent des facilités de la vie citadine (bus-train-commerce-loisirs).
- **« Le journal de bord » :** un instrument d'aide pour le développement de la qualité du travail pédagogique.

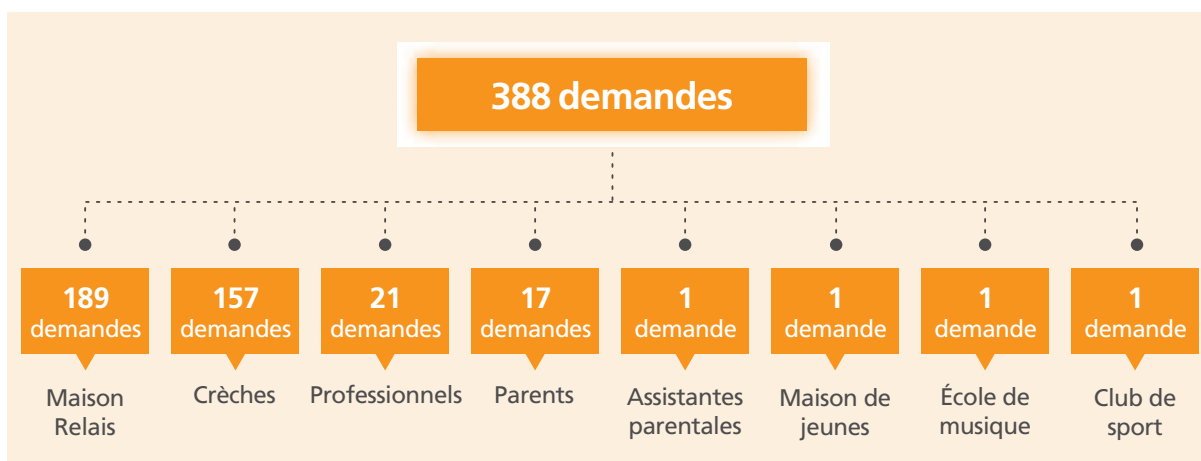
INCLUSO - Centre de Ressources Pédagogiques et Formatives

Les missions

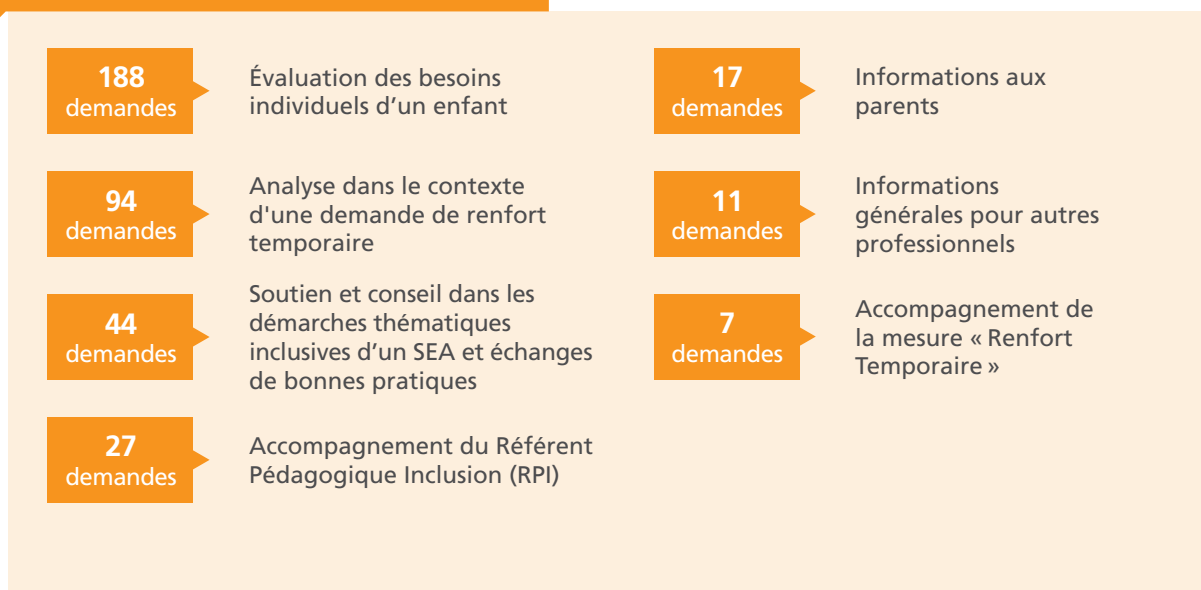
Un Service au bénéfice des Services d'Education et d'Accueil (SEA). Incluso poursuit **trois objectifs** afin de stimuler, d'encourager et de soutenir le développement des approches et des pratiques inclusives :

- **Sensibilisation, information** et **formation** des SEA aux enjeux de l'inclusion,
- **Enrichissement des compétences spécifiques** des SEA,
- **Conseil, support** et **aide** dans l'élaboration et la mise en pratique.

En 2023



NATURES DES DEMANDES





Projets réalisés en 2023



Création de **2 nouvelles valisettes pédagogiques** suite aux demandes du terrain. Thématiques : émotions petite enfance et réflexion en équipe.



Mise en place de **workshops thématiques** dans les bureaux d'INCLUSO en tant que moments de rencontre et d'échange entre les professionnels du terrain.



Élargissement des offres et des ressources pédagogiques en langue française afin de répondre aux besoins et à la demande croissante des professionnels francophones des SEA de la petite enfance.

Les projets 2024/2025

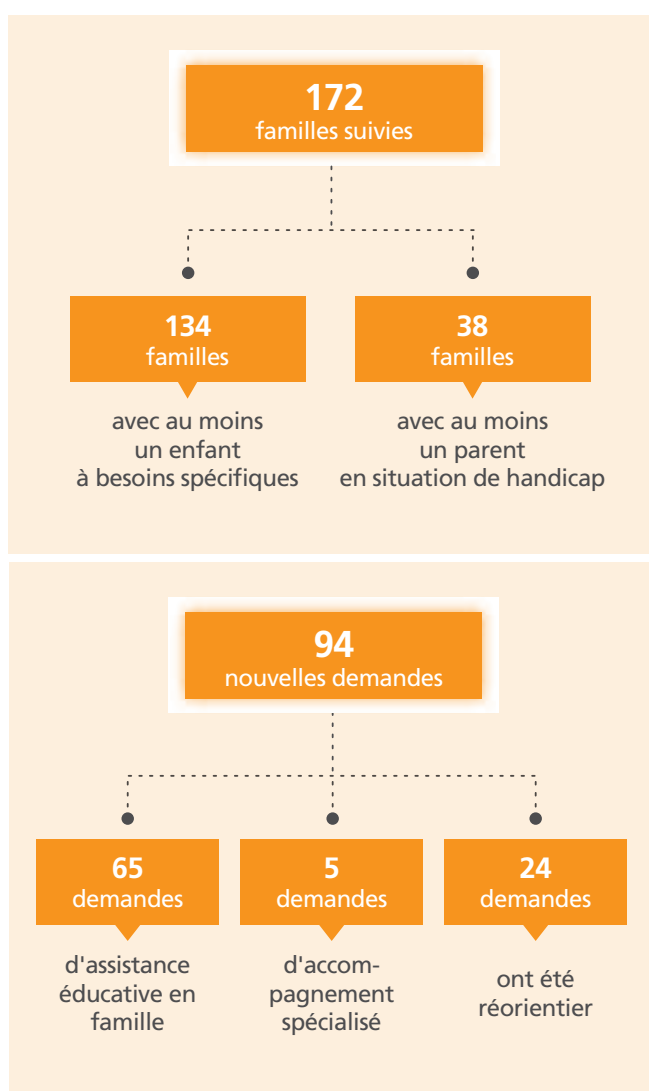
- Site internet avec proposition d'offres online, entre autres la consultation du catalogue de la bibliothèque du Centre de Ressources.
- Collaboration avec le Kompetenzlabo du Kannermuseum Plomm, un autre Centre de Ressources pédagogiques pour les SEA.
- Actualisation du guide pédagogique « Un accueil pour tous » en collaboration avec le Service National de la Jeunesse (SNJ).

SCAF - Service spécialisé d'accompagnement et de soutien à la parentalité

Les missions

Le SCAF s'adresse : **AUX ENFANTS** en situation de handicap, âgés de moins de 27 ans, à leurs parents et à leur fratrie, ainsi qu'à la famille élargie. **AUX PARENTS** en situation de handicap ayant des enfants âgés de moins de 27 ans, que ceux-ci soient en situation de handicap ou non. L'offre consiste en un accompagnement à la parentalité et vise un **soutien au développement et à l'éducation des enfants**. Le SCAF intervient à domicile proposant **écoute, soutien et consultation psychologique**.

En 2023



Sur les **172 familles avec un enfant à besoins spécifiques**, nous comptons **8 situations d'accompagnement spécialisé** qui visent exclusivement à soutenir des jeunes en situation de handicap intellectuel à débiter la réalisation d'un projet de vie adapté à leurs besoins.





Projets réalisés en 2023



Identification de personnes ressources au sein de l'équipe pour des thèmes définis, permettant une autre répartition de rôles et de responsabilités et ce afin de faciliter le développement interne. Les personnes ressource ont un rôle d'ambassadeur.



Mise en conformité avec le nouveau dispositif formation pour les services et structures du secteur d'Aide à l'Enfance et la Famille, mis en vigueur le 1.1.2023.



Équipement optimisé des collaborateurs pour assurer une meilleure efficacité en travail ambulatoire et en travail mobile (tablettes).

Les projets 2024/2025

- Poursuite de la démarche Qualité :
 - établissement d'une culture de plainte au sein du service
 - mise en place d'une enquête de satisfaction client
 - évaluation et adaptation de la procédure traitement de plainte.
- Identification et priorisation des autres projets nécessaire pour permettre un rapprochement aux recommandation du cadre de référence nationale pour l'Aide à l'Enfance et la Famille.

Centre Ressources Parentalité

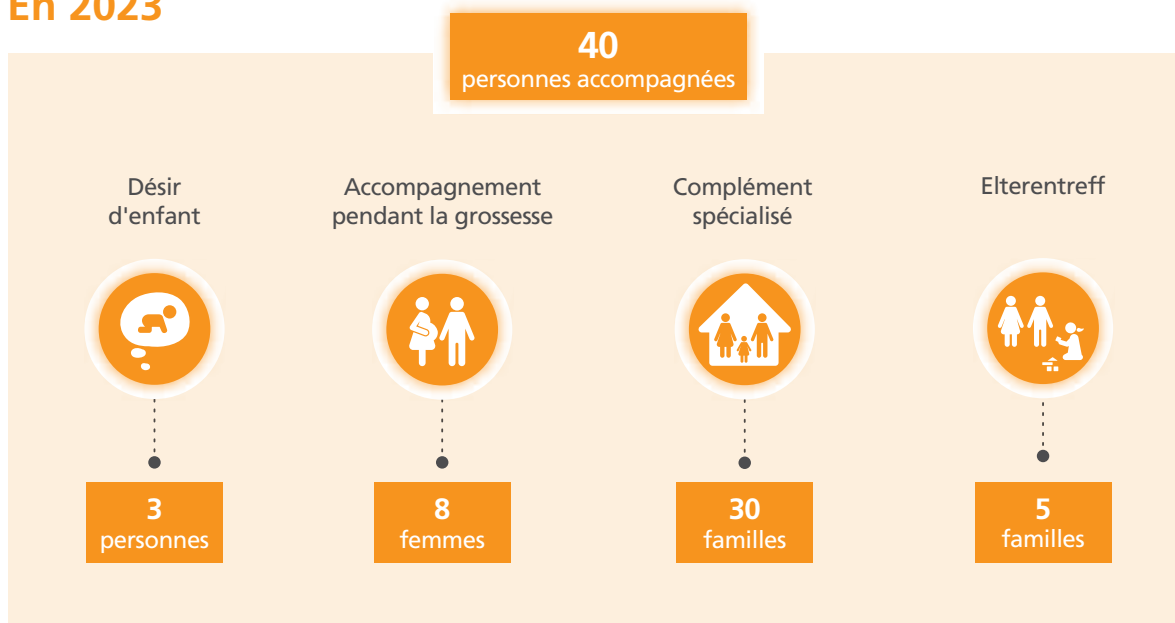
Les missions

Le Centre Ressources Parentalité (CRP) s'adresse aux personnes en situation de handicap intellectuel, parents, futurs parents et/ou présentant un désir d'enfant.

Ses missions sont :

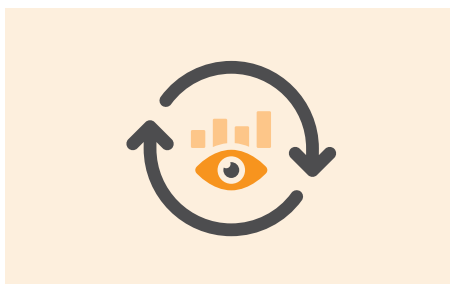
- **Sensibiliser, informer et former**, parents et professionnels sur les réponses de soutien et d'accompagnement à la parentalité existante,
- **Conseiller, orienter et accompagner** dans l'élaboration et la mise en pratique d'un projet adapté au besoin de la famille,
- Proposer des **activités** permettant l'**échange d'expérience** entre parents.

En 2023





Projets réalisés en 2023



Collaboration avec le département Hébergement de l'APEMH. Premier état des lieux des situations de parentalité ou de désir d'enfant au sein de l'hébergement avec la volonté de développer une vision commune de cette thématique transversale.



Collaboration avec le service EVA dans le but d'orienter le concept des schnupperwunnen vers les situations de parentalité et ainsi en faire un nouvel outil d'accompagnement pour le CRP (lieu ressource d'accompagnement à la parentalité).



Déroulement en fin d'année de l'Elterentreff au Zentrum afin de profiter de cet espace pour organiser de nouvelles activités et familiariser les participants aux offres proposées au Zentrum.

Les projets 2024/2025

- Poursuivre les réflexions par rapport à la thématique de la parentalité des personnes en situation de handicap intellectuel au sein des départements APEMH et de manière plus globale.
- Expérimenter le projet du lieu ressource d'accompagnement à la parentalité concrètement à travers l'accueil d'une situation post accouchement.
- Soutien en formation pour l'équipe de la MAME sur les soins du nouveau-né.

Maison d'accueil mère-enfant

Les missions

La maison d'accueil mère-enfant propose un accueil pour mères en situation de handicap intellectuel et leur enfant avec un encadrement 24h/24 et 7 jours/7 assuré par une équipe pluridisciplinaire. La durée d'accueil est fixée pour une période déterminée de maximum 3 ans.

La structure d'accueil poursuit trois objectifs :

- Proposer un cadre sécurisé pour l'enfant,
- Proposer un accompagnement spécifique à la mère,
- Intégrer le réseau d'aide et collaborer avec les acteurs psychosociaux.

En 2023



Accueil pour 3 mères
et leur enfant

LISTE D'ATTENTE





Projets réalisés en 2023



L'organisation du travail a été repensée en équipe et formalisée; réflexion sur le plan de travail initial, procédures, définition et attribution des tâches quotidiennes de l'équipe, organisation des réunions des mères.



Collaboration avec le service EVA qui soutient à présent l'équipe de la MAME dans le développement d'outils d'accompagnement adaptés permettant le travail collaboratif avec les clientes.



Collaboration avec la fondation Up concernant leur projet Tandem visant à jumeler un enfant un bénévole dans le but de faire de nouvelles découvertes. Nous avons fait une première réflexion ensemble pour permettre aux mères et enfants d'y participer.

Les projets 2024/2025

- Groupe de travail du concept, process admission, accueil et sortie, autodétermination, Tâches pédagogiques de l'équipe.
- Projet alimentation : mobiliser des fonds dans le but d'organiser un projet de sensibilisation à l'équilibre alimentaire.
- Proposer au personnel des moments d'immersion dans d'autres services APEMH et externes.
- Se former à l'accueil de la femme enceinte et du nouveau né (par le CRP).

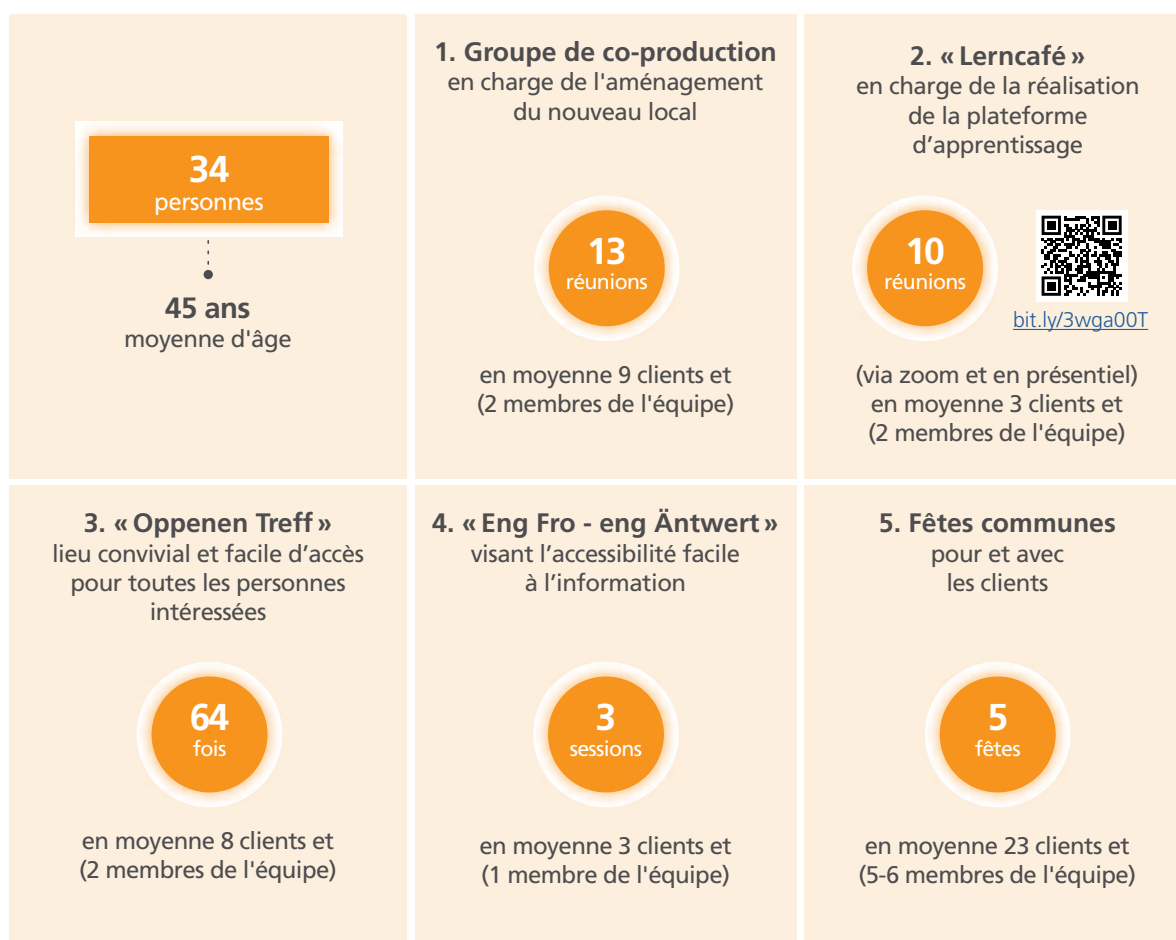
Zentrum fir selbstbestëmmt Liewen

Les missions

Le « Zentrum fir selbstbestëmmt Liewen » est un espace ressource à Esch qui propose différentes réponses aux questions autour du développement d'une vie autodéterminée. Cet espace propose différentes situations d'apprentissages, une orientation et un accompagnement de la vie quotidienne. Il offre aussi un espace participative et co-productif aux personnes.

Le « Zentrum fir selbstbestëmmt Liewen » regroupe les services suivants : Aktiff, ETAP, EVA et SAS ainsi que leurs offres communes.

En 2023





Projets réalisés en 2023



La finalisation des rénovations et le déménagement des services Aktiff, EVA, SAS et leurs clients au « Zentrum fir selbstbestëmmt Liewen » à Esch. Une inauguration officielle a été réalisée fin septembre en présence de 60 invités.



Le développement et la réalisation de nos offres communes. À cette fin, tous les collaborateurs du « Zentrum fir selbstbestëmmt Liewen » ont réalisé 19 réunions d'organisation pour développer les offres communes et 8 réunions conceptuelles.



La formation et l'embauche d'une collaboratrice en situation de handicap intellectuel pour la fonction « Oppenen Treff » et l'assistance aux offres communes au « Zentrum ».

Les projets 2024/2025

- La réalisation d'une nouvelle programmation commune au « Zentrum ».
- Le renforcement du travail en réseau et la rencontre de nouveaux partenaires afin de faire vivre l'inclusion au « Zentrum ».
- La poursuite du développement des offres communes : nouveau site web pour la plateforme d'apprentissage, augmentation des jours d'ouverture du « oppenen Treff », ancrage de l'offre « Eng Fro-eng Äntwert ».

Aktiff - Centre de Loisirs et de Rencontre

Les missions

Le **Centre de Loisirs Aktiff** à Esch-sur-Alzette est un lieu de rencontre proposant à des personnes en situation de handicap intellectuel léger (âge minimum 16 ans) des activités culturelles, sportives, créatives et informatives, élaborées à partir des propositions des clients ainsi qu'avec nos partenaires culturels et associatifs.

Le service permet à travers son offre de loisirs adaptés de :

- **Renforcer des possibilités de socialisation,**
- **Vivre des expériences en groupe,**
- Favoriser **la participation et l'inclusion** au sein de la société.

En 2023





Projets réalisés en 2023



La nouvelle formule « Vakanz doheem » proposant des excursions d'une journée au Luxembourg et dans les pays voisins, au cours des mois d'été et autour de Noël, a connu un grand succès.



La collaboration avec nos partenaires et la réalisation de différents événements avec notre stand « Mocktail-Bar » au « Village de la Paix », « Familljendag » de la Ville d'Esch et à la fête des 25 ans au Service CARR au Nossbierg.



La fermeture de l'ancien local et le déménagement au « Zentrum fir selbstbestëmmt Liewen ». Dans ce cadre, 6 grandes toiles ont été réalisées en collaboration avec l'artiste Dan Contreiras afin de créer une ambiance joyeuse et colorée au « Zentrum ». (voir page 36)

Les projets 2024/2025

- La co-réalisation d'une nouvelle programmation commune au « Zentrum fir selbstbestëmmt Liewen ».
- La recherche et l'intégration des nouveaux bénévoles.
- La continuation de la programmation spéciale « Vakanz doheem ».
- Le renforcement du travail en réseau et la rencontre de nouveaux partenaires comme ressource importante pour réaliser des activités et projets inclusifs.

ETAP - Développer ensemble des perspectives

Les missions

Ce type de logement semi-autonome s'adresse spécifiquement à des jeunes adultes (+ 18 ans) en situation de handicap intellectuel léger.

L'accompagnement est spécialement adapté à des jeunes en situation de précarité psycho-socio-économique qui ont déjà connu de multiples ruptures dans leur parcours de vie.

Le dispositif à bas seuil d'exigence vise la stabilisation de la situation de vie du jeune sur le court terme pour l'orienter vers une structure relais.

En 2023



- 1 client a déménagé dans son propre appartement et est suivi par le service SAS
- 1 client a déménagé dans son propre appartement et a décidé de ne plus recevoir de suivi pédagogique
- 1 client est à la recherche d'un appartement et sera suivi par le service SAS dès son déménagement
- En moyenne, un client est suivi par le service ETAP pour une durée de 13,9 mois.





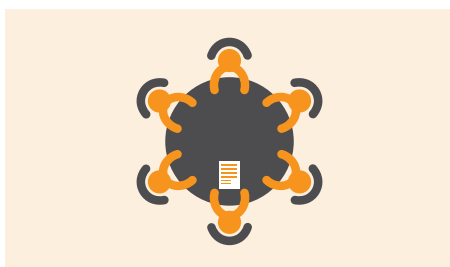
Projets réalisés en 2023



Le rez-de-chaussée a été réaménagé. Le bureau a été agrandi pour pouvoir accueillir de nouveaux collaborateurs. Une grande pièce a été aménagée en salon pour accueillir les clients lors de la permanence.



L'ETAP accompagne plusieurs clients étant parents, et dont les enfants ne vivent pas avec eux. Il organise des échanges entre services afin que les projets individualisés des clients soient compatible avec leurs rôles de parents.



L'organisation du service est axée autour de deux réunions bi-mensuelles : Une réunion de service, à laquelle participent la responsable de service, la psychologue, l'assistante sociale, et les éducateurs. Et une réunion entre l'équipe éducative.

Les projets 2024/2025

- Élaboration du plan d'action 2025-2029
- Création d'une représentation graphique du service ETAP, en collaboration avec les clients suivis par le service
- Révision et adaptation du concept de travail, en collaboration avec toute l'équipe pluridisciplinaire

EVA - École de la Vie Autonome

Les missions

L'École de la Vie Autonome (EVA) est une offre qui soutient la personne en situation de handicap intellectuel léger (âge minimum 18 ans) à développer ses compétences individuelles en découvrant ses propres capacités et en apprenant à prendre des décisions concernant sa vie et à gérer son quotidien.

Le service permet à travers des **espaces d'expérimentation** (coachings, workshops, support des pairs et « Schnupperwunnen ») de :

- Soutenir la **participation sociale**,
- **Développer l'autodétermination**,
- Favoriser la **capacité d'agir**.

En 2023





Projets réalisés en 2023



La concrétisation de l'offre « Peer-Support » : la mise en œuvre des modules de formation pour le soutien des personnes pairs et autoreprésentants ainsi que l'accompagnement du stage de deux personnes en situation de handicap au « Zentrum ».



Travail en réseau : La réalisation de 5 nouveaux workshops en collaboration avec nos partenaires ainsi que le lancement du projet « SMILE » visant à développer les compétences numériques des personnes via des tutoriels vidéos et des podcasts. (voir page 65)



Le déménagement au « Zentrum fir selbstbestimmt Liewen » et le co-développement de celui-ci et ses offres communes avec les services Aktiff, SAS et les clients. Une explication détaillée se trouve à la page 36.

Les projets 2024/2025

- La poursuite du projet « SMILE » et son parcours de formation pour développer les compétences numériques des jeunes en situation de handicap, financée par l'AEHDL.
- La continuation des modules de formation pour le soutien des personnes pairs et autoreprésentants.
- La poursuite du travail en réseau avec des nouveaux partenaires ainsi que le co-développement des offres communes au « Zentrum ». (voir page 36)

SAS - Service d'Accompagnement et de Suivi

Les missions

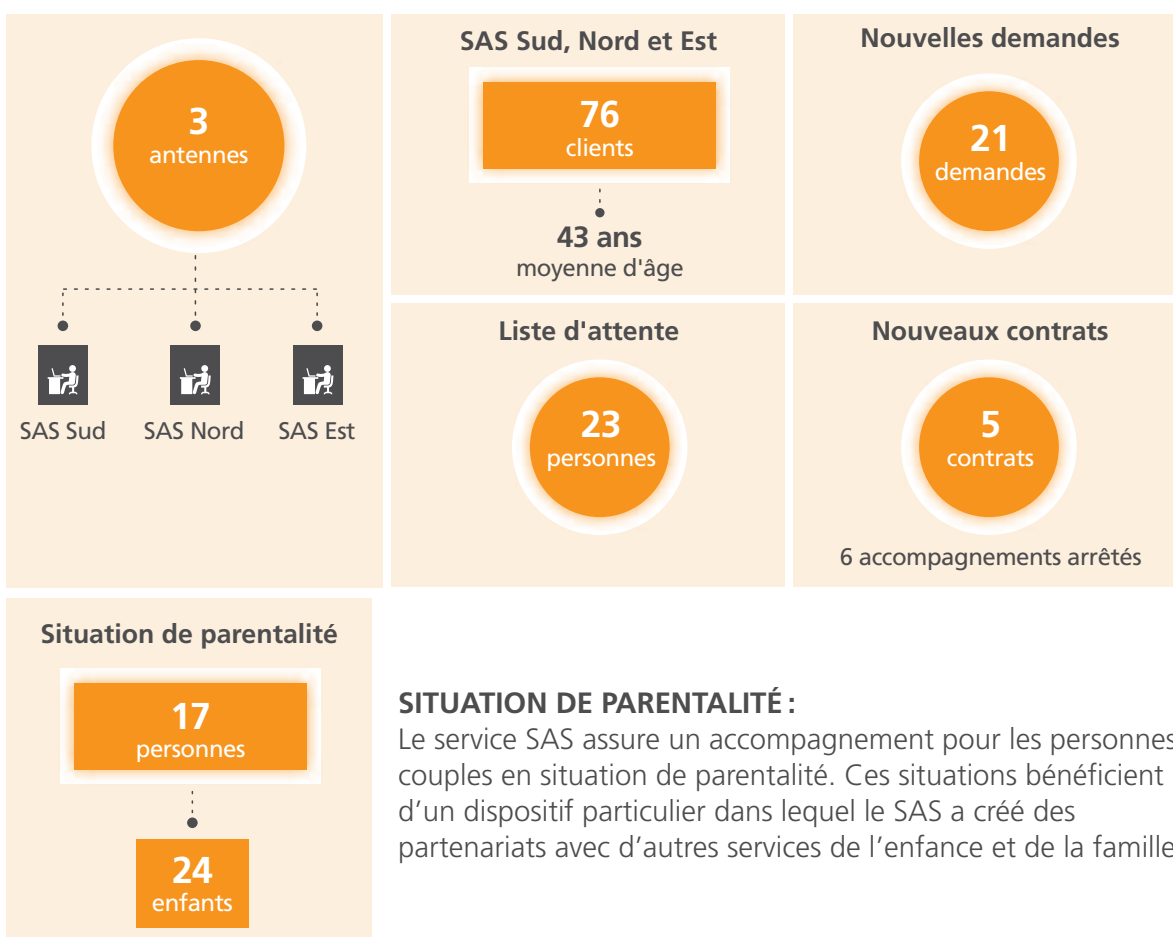
Le SAS - Service d'Accompagnement et de Suivi propose un accompagnement individualisé volontaire à toute personne majeure en situation de handicap intellectuel léger :

- désireuse d'entamer ou de s'assurer une vie autonome
- vivant en logement autonome ou ayant l'objectif et les moyens d'y parvenir

Cet accompagnement vise principalement à assurer :

- Une qualité de vie
- Un développement de l'autonomie et l'autodétermination de la personne
- L'inclusion et la participation sociale

En 2023





Projets réalisés en 2023



Depuis mars 2023, le SAS est en pleine activité dans le nouveau local à Junglinster. Le SAS occupe le même espace que le service SCAF de l'APEMH. Le service SAS Est compte deux éducatrices parmi ses employés.



Le service SAS Nord a mis en place un support interne (SAS+) pour accompagner les clients de manière plus adaptée dans les différentes situations spécifiques.



Le déménagement du SAS Sud au „Zentrum fir selbstbestimmt Liewen” et le co-développement de celui-ci avec les services Aktiff, EVA et les clients. Les permanences SAS Sud se déroulent aussi au „Zentrum”. Une explication détaillée se trouve à la page 36.

Les projets 2024/2025

- Réadaptation des réunions hebdomadaires : la différenciation des réunions organisationnelle et thématique permettant aux différentes antennes de participer à un échange commun et de maintenir la qualité professionnelle
- Réévaluation et adaptation du dispositif SAS parentalité en collaboration avec les différents services concernés
- Création d'un groupe de coproduction au SAS Nord

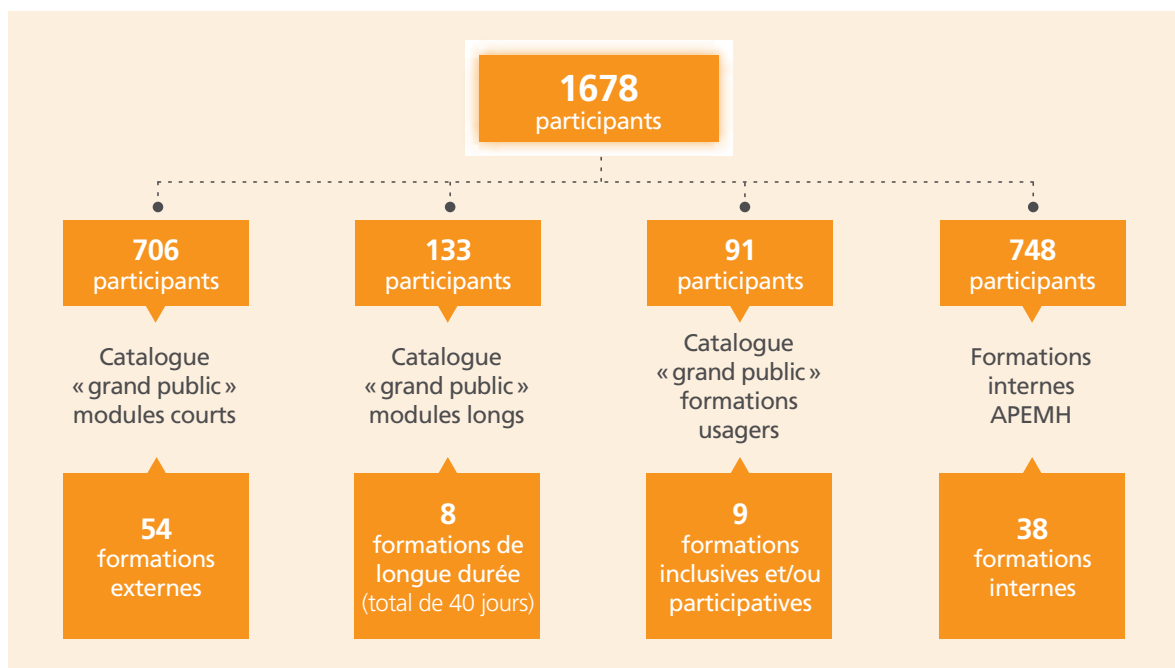
UFEP - Unité de formation continue

Les missions

L'UFEP est une unité de formation continue qui, pour le secteur social et le secteur d'aide et de soins :

- Offre des formations qui répondent de façon pragmatique aux questions rencontrées quotidiennement par les professionnels
- Promeut de nouvelles approches pédagogiques
- S'inscrit dans un cadre partenarial national et européen permettant l'échange et le transfert d'expertises entre disciplines et entre secteurs

En 2023



4 DOMAINES





Projets réalisés en 2023



La suite, avec l'APEMH, du « **parcours de pro** » pour les responsables : fin de la 6^{ème} promotion le 8 juin 2023 et et préparation de la 7^{ème} promotion (lancement prévu en janvier 2024).



La multiplication des actions de **formation sur-mesure** pour des publics aussi variés que les administrateurs et les professionnels du secteur social, de l'aide et des soins ou encore les personnes en situation de handicap.



Le développement du **site internet de l'UFEP** et le renforcement des actions partenariales internes et externes afin de valoriser l'expertise de l'unité de formation.

Les projets 2024/2025

- Lancer de **nouvelles solutions formatives**, en particulier en faveur de l'insertion durable dans l'emploi des personnes en situation de vulnérabilité ou encore en mobilisant les outils et techniques de l'approche systémique
- Déployer une 4^{ème} promotion de la formation « **Middle-Management** » avec la COPAS
- Consolider le **réseau partenarial** tant au niveau national qu'international

Les missions

Klaro est le Centre pour le Langage facile et la communication accessible. Il s'adresse à toute personne ou organisation qui s'intéresse au Langage facile (FALC).

Nos activités :

- **Coordonner** méthode et qualité, mise en réseau
- **Inform**, sensibiliser et encourager à faire des produits FALC
- **Former** au sujet du FALC
- **Conseiller** et accompagner des projets de l'idée au produit fini
- **Produire** et mettre à disposition des modèles accessibles
- **Développer** et lancer de nouvelles idées

En 2023

 3 mi-temps	 +/- 98 associations	 156 demandes (106 réalisées, 14 en cours, 23 non-réalisés, 13 reportées en 2024)	 7 formations (pour 78 personnes)	 2 Workshop (pour 32 personnes)
---	--	---	---	--





Projets réalisés en 2023



En **coproduction** avec les **experts de l'atelier isie** et nos partenaires on réalise p.ex. des textes et vidéos sur les élections communales et nationales, des textes pour infocrise.lu, on conseille Guichet.lu pour un site plus accessible, etc.



Klaro initialise la **création du « Netzwierk Liicht Sproch Lëtzebuerg »**. L'idée est de rassembler tous les acteurs qui font du Facile à Lire et de faire un échange de bonnes pratiques. 20 personnes (13 organisations) ont participé au premier « Treff ».



Formations et workshop offertes auprès de INAP, UFEP, ATVA, et des partis politiques. Élaboration d'une nouvelle formation inclusive avec l'atelier isie : « Ich will gute Infos machen. Wie geht Leichte Sprache? ».

Les projets 2024/2025

- **Élections sociales et européennes 2024** : Finalisation de textes commencés en 2023
- **Élargir l'offre de formation** : Comment parler en Langage Facile ?
- Élaboration d'une **formation pour encadrants** des groupes Proofread avec l'atelier isie
- **Nouvelles offres** :
 - coaching pour personnes ou organisations et
 - ateliers d'écritures sur différents thèmes pour des personnes voulant se perfectionner



Créée en 1996 pour assurer
la gestion spécifique
des structures de formation
et de travail.



APEMH

Formation et Travail asbl



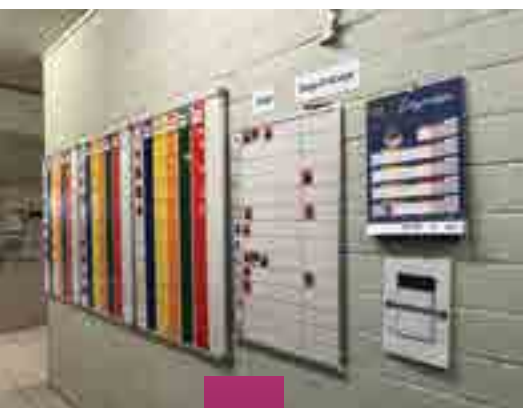
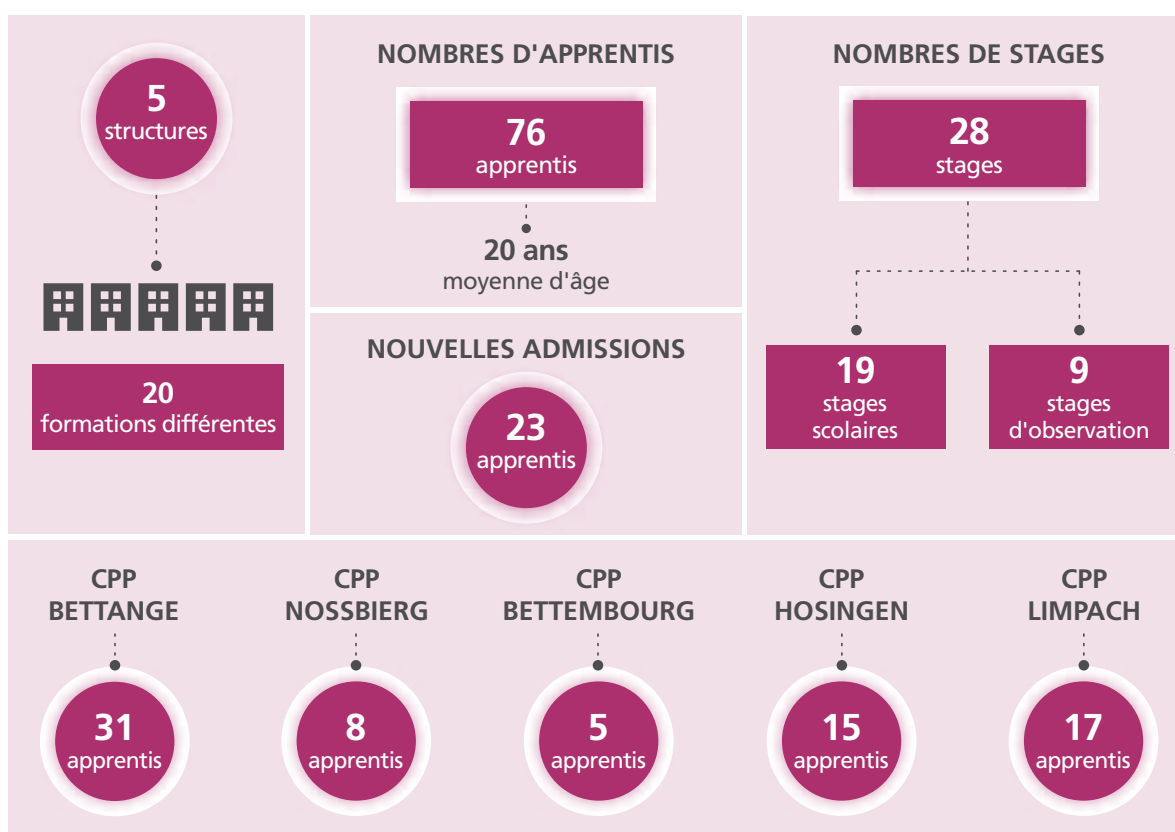
Les Centres de Propédeutique Professionnelle (CPP)

Les missions

Le CPP s'adresse à des jeunes en fin d'obligation scolaire et assure la transition entre l'école et le monde professionnel. Il poursuit les objectifs suivants :

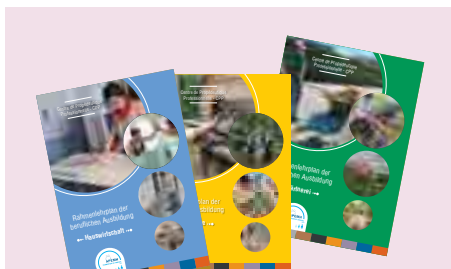
- Offrir une formation **professionnelle** initiale, **adaptée aux compétences et besoins du jeune** et qui le prépare à un travail soit en atelier, soit sur le premier marché du travail
- Offrir des **stages aux adolescents** en provenance des écoles en vue d'une orientation future vers l'APEMH

En 2023





Projets réalisés en 2023



Mise à jour du programme de formation :
« Rahmenlehrplan », expliquant le contenu des
20 formations offertes dans les CPP.



À Limpach, le CPP a enfin pu sortir de ces locaux
provisaires et déménager dans ses nouveaux locaux. La
conception de l'aménagement de ces locaux a été faite
en coproduction entre les éducateurs et les apprentis.



À Limpach, les formations dans les domaines de la
transformation des légumes, ainsi qu'en buanderie/
couture complètent l'offre.

Les projets 2024/2025

- À Limpach, la nouvelle formation en boulangerie pourra être mise en place
- Dans le cadre du bureau « isie » : afin de favoriser l'accessibilité à l'information : création de vidéos d'information ou tutoriels sur différents sujets par nos usagers pour nos usagers



Créée en 1987
pour assurer la promotion
de toutes activités d'exploitation
et de commercialisation
de produits.



APEMH Société Coopérative



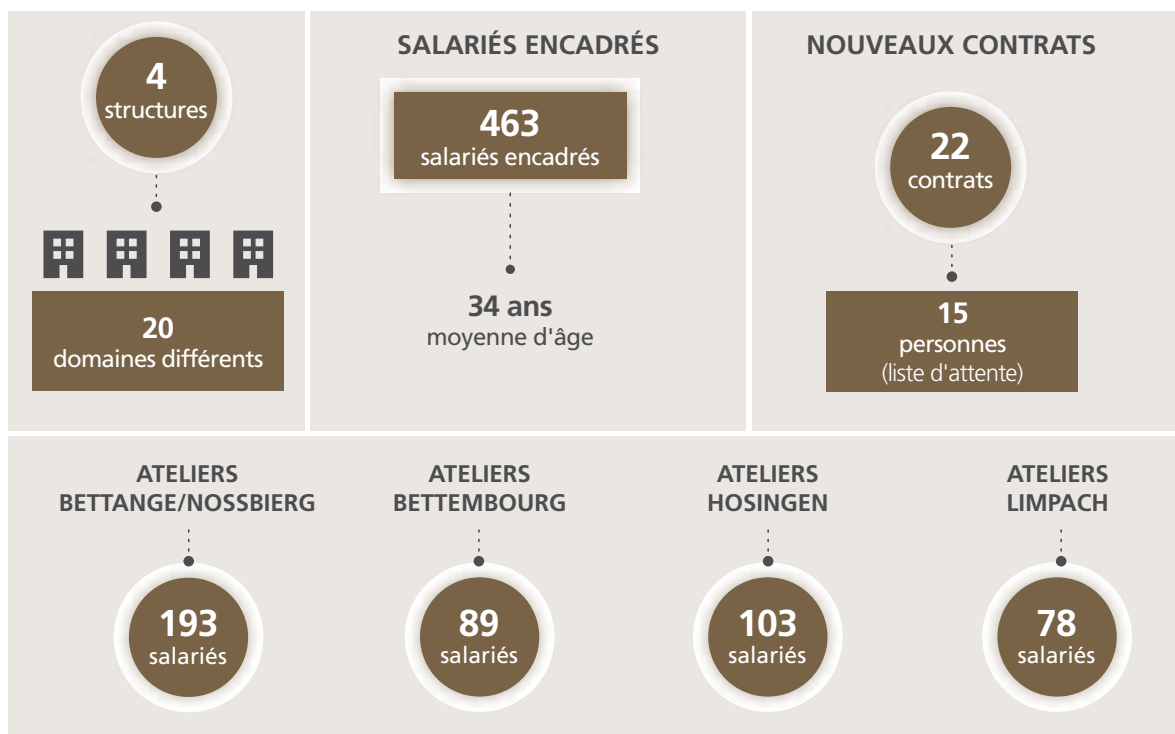
Les structures de travail

Les missions

L'APEMH Société Coopérative occupe des salariés adultes ayant le statut du salarié handicapé. Elle agit d'un côté dans une logique commerciale et économique, selon un esprit social avec des valeurs inclusives et participatives de l'autre. Ses objectifs sont :

- Offrir un **travail rémunéré** via un contrat et un salaire régulier
- Garantir une **formation professionnelle continue** tout au long du parcours professionnel
- Promouvoir l'**accès au marché du travail ordinaire**

En 2023





Projets réalisés en 2023



Poursuite des travaux à Limpach avec l'ouverture de la buanderie et le déménagement de la cuisine dans ses locaux définitifs.



Organisation régulière de visites de nos ateliers pour des groupes externes. Ces visites sont préparées et assurées par nos salariés encadrés.



Élection et mise en place de conseils des usagers dans tous les ateliers de l'APEMH. Cette démarche a été précédée de formations intensives par l'équipe des pédagogues et en collaboration avec l'UFEP.

Les projets 2024/2025

- Dernière phase de construction à Limpach avec ouverture du Buttek et de la Biscuiterie au printemps 2024
- À Bettembourg, Hosingen et Bettange : adaptation de l'infrastructure existante aux nouvelles prescriptions
- Formations dans le domaine de la sécurité au travail (à la fois pour le personnel encadrant que pour les salariés encadrés)
- Formation de marketing pour les responsables de services



Créée en 2007
pour assurer la gestion
d'un réseau d'aides et de soins
spécialisé handicap
dans le cadre de
l'Assurance Dépendance.



APEMH

Home Service

asbl



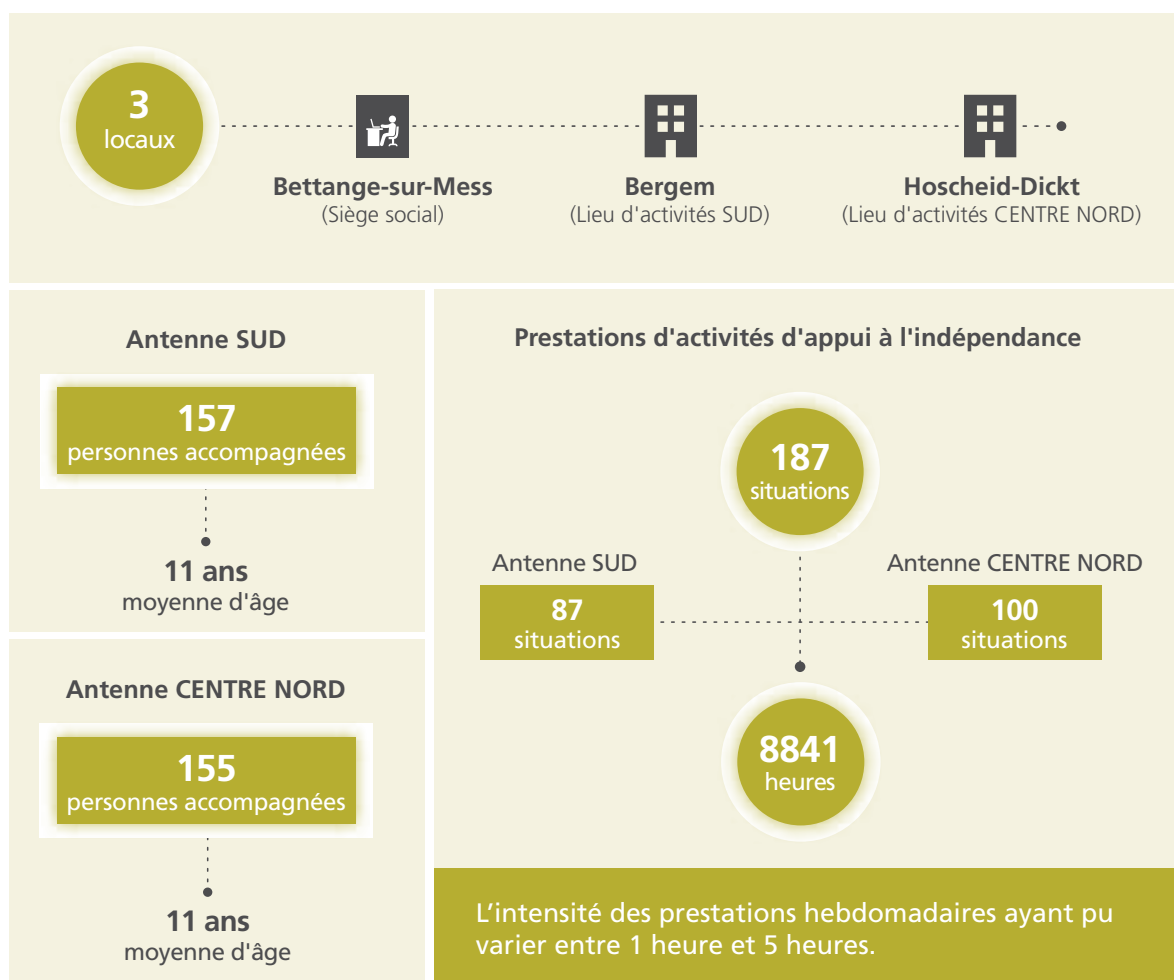
SeSAD - Service de Soutien et d'Aide à Domicile

Les missions

Le SeSAD a pour mission d'organiser et prêter les aides et soins attendus par la personne en situation de handicap et sa famille. Concrètement, le SeSAD propose :

- À l'égard de la **personne en situation de handicap**, les activités d'appui à l'indépendance,
- À l'égard de la **famille**, les activités de maintien à domicile, telles que les gardes individuelles, et des formations (aidant, aides techniques),
- À l'égard du **réseau de partenaires**, les concertations nécessaires au suivi du projet d'accompagnement.

En 2023





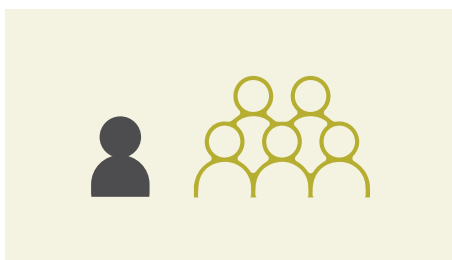
Projets réalisés en 2023



Mise en place d'un logiciel de planification afin de soutenir la mission de coordination.



Développement de l'activité SeSAD et collaboration avec de nouveaux services prestataires et ce afin de répondre aux nombreuses demandes et ainsi réduire le temps d'attente.



Mise en place et renforcement des équipes « personnes ressources ».

Les projets 2024/2025

- Déménagement des bureaux de Bettange-sur-Mess vers Bergem.
- Mise en place d'une démarche qualité :
 - Gestion des plaintes,
 - Procédure satisfaction.
- Poursuite du développement du service.



Dans le cadre de sa stratégie
d'innovation et de
développement (2022-2027),
l'APEMH construit des
partenariats au niveau
national et international.



L'APEMH gère des projets de développement dans **4 domaines** :

- Gouvernance inclusive
- Développement des compétences professionnelles dans l'économie sociale et solidaire
- Digitalisation
- Nouvelles formes d'habitat

Depuis 2021, l'APEMH a obtenu l'accréditation européenne ERASMUS + qui permet d'obtenir des financements pour organiser des mobilités à l'étranger auprès d'organisations partenaires.

Projets d'innovation



Erasmus+

Développement des compétences professionnelles dans l'économie sociale et solidaire



But du projet

L'APEMH s'est engagée dans un projet centré sur l'accompagnement vers l'autodétermination des travailleurs en situation de handicap intellectuel et sur leur participation dans l'économie sociale et solidaire. L'APEMH poursuit 2 objectifs :

- développer une approche centrée sur les talents pour renforcer l'employabilité des personnes ;
- contribuer au développement d'organisations productives inclusives et durables.

Rôle APEMH

De façon très concrète, l'APEMH souhaite, avec ses professionnels, en situation de handicap ou non, développer des compétences, des formations et des outils en matière de :

- Travail « hors les murs » : atelier d'inclusion professionnel décloisonné
- Job coaching et développement des talents
- Production circulaire, recyclage et upcycling.

Action concrète

L'APEMH a organisé une rencontre avec l'association Konekt (Belgique). Le but était d'échanger sur les questions d'auto-détermination, de travail inclusif et de développement des talents des jeunes adultes en situation de handicap. Konekt est engagé en Flandre dans des programmes d'apprentissage visant à accompagner les jeunes dans l'exploration de leurs talents et de leurs rêves d'avenir. En partageant des expériences, des outils et des méthodes de travail, l'APEMH et Konekt visent à établir un partenariat durable, pour voir se réaliser une vision commune : que les personnes en situation de handicap aient la possibilité et le choix de jouer un rôle significatif dans la société.



Projet - SMILE



But du projet

Le projet SMILE - Soziale Medien Irgendwie Leicht Erklärt, a été financé par l'Aide aux Enfants Handicapés et Défavorisés du Luxembourg. L'APEMH conduit ce projet en proposant un parcours pour développer les compétences médiatiques numériques des jeunes en situation de handicap. L'objectif est de leur permettre de profiter des potentialités offertes par les nouveaux médias de communication, tel les réseaux sociaux.

La conduite du projet

L'état d'esprit qui dirige ce projet se base sur la co-production. C'est ainsi que 16 jeunes en situation de handicap intellectuel participent activement au développement du contenu proposé dans ce parcours pédagogique. En plus d'être les acteurs de ce parcours ils développent leurs connaissances vis-à-vis des réseaux sociaux et aussi leurs compétences comment les utiliser en toute autonomie et de manière sécurisée.

Les actions qui ont eu lieu

Sur base d'une enquête qui a été menée en début de projet, les habitudes et interrogations de la population cible ont été relevées. C'est sur cette base que le projet s'est construit afin de donner vie à des émissions de podcasts animés, une formation peer-to-peer, une plateforme d'apprentissage numérique et des échanges en présentiel. Les thèmes abordés incluent la mise en valeur de soi, le cyberharcèlement, les données personnelles et d'autres thèmes du monde des médias sociaux.



Plateforme d'apprentissage

bit.ly/3SUNvrk



1361

salariés et
salariés encadrés



6
salariés

Fondation APEMH



611
salariés

APEMH
Hébergement et Services asbl



70
salariés

APEMH
Formation et Travail asbl

L'APEMH en chiffre



609
salariés

(dont 461 salariés
encadrés)

APEMH
Société Coopérative



45
salariés

APEMH
Home Service asbl



20
salariés

Parc Merveilleux SA

Les bénéficiaires des structures et services de l'APEMH

Une personne peut bénéficier de plusieurs structures et services.

LOGEMENT

STRUCTURES DE LOGEMENT	PERSONNES ACCOMPAGNÉES	LISTE D'ATTENTE
Logements communautaires	196	136
Logements en colocation « autonomie sécurisée »	27	
ACCUEIL TEMPORAIRE	BÉNÉFICIAIRES	
	56	

ACCUEIL DE JOUR

TYPE DE STRUCTURE DE JOUR	PERSONNES ACCOMPAGNÉES	LISTE D'ATTENTE
Service d'Activités de Jour (SAJ) - Esch (1&2)	48	9
Service d'Activités de Jour (SAJ) - Mondorf	14	3
Service d'Activités de Jour (SAJ) - Clervaux	19	1
Total des personnes en accueil de jour	81	13

SERVICES D'ACCUEIL, AMBULATOIRES ET DE SOUTIEN

TYPE DE SERVICES	BÉNÉFICIAIRES	LISTE D'ATTENTE
SEAI TOPOLINO	94 enfants dont 23 enfants à besoins spécifiques	11
SEAI KOKOPELLI	95 enfants dont 14 enfants à besoins spécifiques	39
Service CARR-Sud	46	13
Service CARR-Nord	19	2
Service SCAF	172	/
Centre Ressources Parentalité	40	/
Maison d'accueil mère-enfant	6	4
Zentrum fir selbstbestëmmt Liewen	34	/

AKTIFF	72	/
ETAP	6	/
EVA (École de la vie autonome)	40	/
SAS Sud	48	23
SAS Nord	19	
SAS Est	9	
SeSAD - Antenne Sud	157	9
SeSAD - Antenne Nord	155	7
Total des prestations en services ambulatoires et de soutien	1012	108

FORMATION PROFESSIONNELLE

CPP	NOMBRE D'APPRENTIS	LISTE D'ATTENTE
Bettange-sur-Mess et annexe Nossbierg	31 8	36 (+ 34 en cours)
Bettembourg	5	
Limpach	17	
Hosingen	15	5 (+ 12 en cours)
Total des personnes en structures de formation	76	41 (+ 46 en cours)

TRAVAIL

STRUCTURES DE TRAVAIL	NOMBRE DE SALARIÉS	LISTE D'ATTENTE
Ateliers Bettange-sur-Mess et annexe Nossbierg	162 31	20
Ateliers Bettembourg	89	
Ateliers Limpach	78	
Ateliers Hosingen	103	4
Total des personnes en structures de travail	463	24

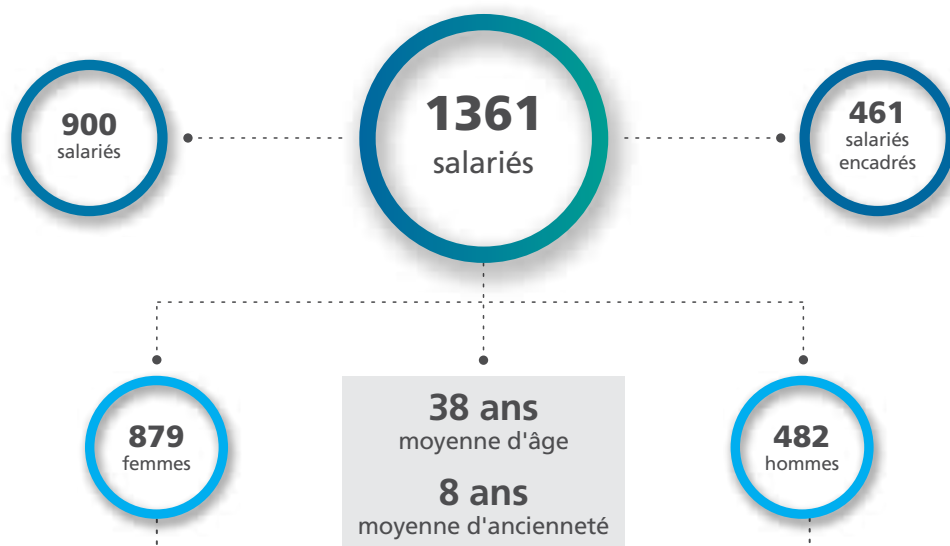
1362 personnes distinctes en situation de handicap intellectuel bénéficient d'une ou plusieurs prestations dans le cadre des structures et services de l'APEMH.

339 personnes distinctes en situation de handicap intellectuel figurent sur la liste d'attente des différentes structures et services de l'APEMH.

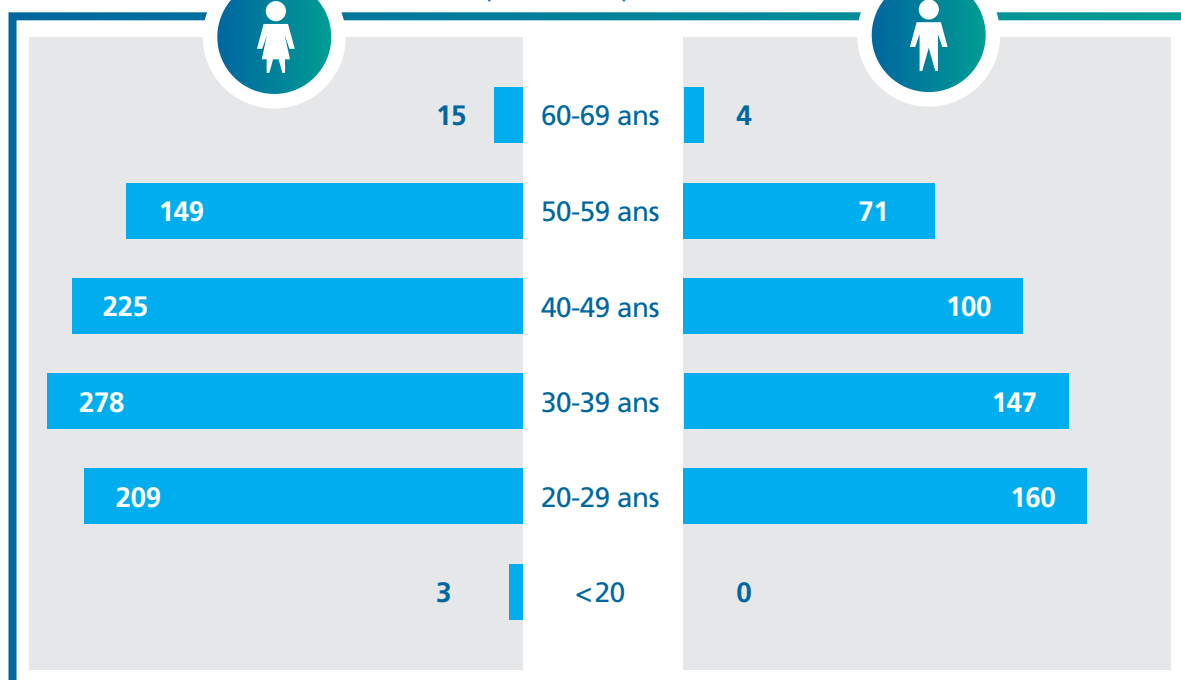
Les chiffres ont été recensés au 31.12.2023

Les salarié(e)s de l'APEMH

Salarié(e)s et salarié(e)s encadrés

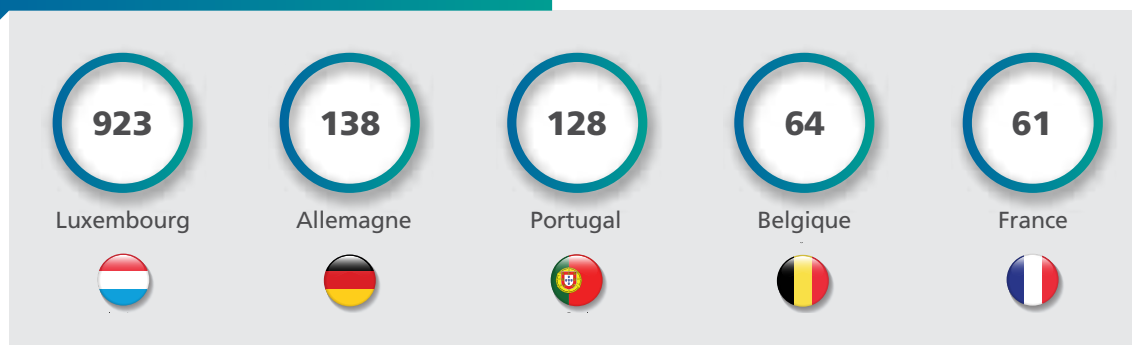


Pyramide des âges (répartition par sexe)



Répartition par nationalité (par nombre de personnes)

FORTE REPRÉSENTATION



Administration et Service Social

10, rue du Château
L-4976 Bettange-sur Mess

Réception APEMH

Tél. : (+352) 37 91 91-1

(ligne interne : 200)

apemh@apemh.lu

APEMH - Centre Nossbierg

1A rue de Rumelange
L-4309 Esch-sur-Alzette

(+352) 54 71 71-1

apemh@apemh.lu

APEMH - Parc Hosingen

10, am Parc
L-9836 Hosingen

(+352) 26 90 40-1

ateliers.hosingen@apemh.lu

APEMH - Parc Merveilleux

route de Mondorf
L-3260 Bettembourg

(+352) 51 10 48-1

parc@parc-merveilleux.lu

APEMH - Limpach

88-94, rue de Soleuvre
L-4499 Limpach

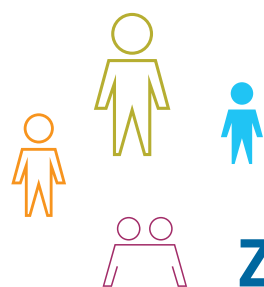
Tél. : (+352) 28 56 08-201

ateliers.limpach@apemh.lu

www.apemh.lu



facebook.com/apemh1967



ZESUMMEN

fir eng inklusiv Gesellschaft

Domaine du Château
10, rue du Château
L-4976 Bettange-sur-Mess
Luxembourg

(+352) 37 91 91-1
apemh@apemh.lu
www.apemh.lu
 facebook.com/apemh1967